

Des épreuves de fin d'année organisées pour nos élèves

Saint-Berthuin, l'Athénée, l'école de la Providence et bien d'autres vont évaluer leurs élèves

Les élèves fréquentant l'enseignement officiel en Fédération Wallonie-Bruxelles seront exemptés d'examens de fin d'année. Dans nos écoles, des sessions d'évaluation allégées seront toutefois mises en place afin de pouvoir juger les compétences de l'élève mais aussi de lui donner les meilleurs conseils pour l'année suivante.

Les élèves fréquentant l'enseignement officiel en Fédération Wallonie-Bruxelles seront exemptés d'examens de fin d'année. Mais cette décision ne concerne toutefois pas les évaluations comme le CEB, le CED et le CE1D qui auront bel et bien lieu en juin alors qu'en 2020, elles avaient été annulées à cause de la crise sanitaire.

Nous avons fait le tour de quelques-unes de nos implantations et la majorité d'entre elles ne va pas annuler ses sessions de fin d'année. C'est notamment le cas de l'Institut Saint Berthuin à Malonne.

« Pour la partie secondaire, il y aura des sessions d'examen mais évidemment, elles seront allégées. Les élèves ne seront notamment pas testés sur l'entièreté de la matière mais sur les points essentiels comme il est demandé dans la circulaire », précise la directrice de l'établis-

sement.

Même son de cloche du côté de l'Institut de la Providence à Champion.

« Ce ne sont pas des examens mais plutôt des évaluations sur plus d'une semaine. Et cette année, il y a une nouveauté : nous prévoyons trois jours pour les oraux. Ces évaluations sont importantes car elles nous permettent de savoir où se situe l'élève mais aussi de voir l'accompagnement le plus adéquat dont il aura besoin après, » explique Olaf Mertens, le directeur.

AIDER LES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉS

Notons que cette année, les élèves dont les tests de fin d'année ne sont pas bons auront même la possibilité de revenir deux jours à l'école pour voir leurs erreurs et de les corriger avec les enseignants avant la seconde session. Lors des délibérations, la direction et les professeurs pourront davantage, en fonction des résultats, orienter un élève vers une option qui lui serait peut-être plus adéquate. « Notre but avec ces évaluations est de cibler les difficultés de certains élèves afin de les accompagner pour un mieux après ».

Du côté de l'Athénée de Namur, Jean-Michel Belle, le directeur rappelle que « les épreuves certi-

ficatives auront évidemment lieu mais pour les autres années (3^e, 4^e et 5^e), il y aura toujours des épreuves de diagnostic. Mais comme l'indique la circulaire, cette session 2021 sera limitée dans le temps et dans le nombre d'épreuves », explique-t-il.

« Et donc, il n'y aura pas de cote mais une appréciation. Pour prendre sa décision, le conseil de classe se basera sur tous les éléments que nous avons à notre disposition comme les travaux durant l'année, ces épreuves allégées... pour prendre la bonne décision ».

TROIS ANS SANS TEST

Ce directeur rappelle que les écoles ont évidemment le choix de ne pas organiser ces épreuves de diagnostic qui sont au final quasi semblables à des examens.

« On aurait pu continuer l'apprentissage encore plus tard dans l'année. Mais nous avons la vocation de préparer les élèves aux études supérieures et pour nous il est important d'organiser ces sessions ».

Il s'explique : « Une chercheuse disait récemment que ces sessions de fin d'année permettent aux jeunes d'apprendre à gérer une quantité de matières importantes et à mobiliser leur cerveau durant cette période.

Et cela est vraiment important.



L'Athénée de Namur proposera des épreuves dites de diagnostic en fin d'année. © V.L.

Et puis, vous savez, des élèves arrivés en 1^{ère} secondaire il y a 3 ans n'ont pas eu de session depuis toutes ces années. Ils sont passés en 2^e sans examen puisque il s'agit d'un « passage naturel ». Et une fois en 2^e donc l'an passé, ils n'ont pas eu d'examen avec la crise sanitaire.

Donc, si on n'organisait rien, ça, cela signifiait que des élèves allaient se retrouver en 4^e sans avoir été évalués ».

Du côté du séminaire de Floreffe, toutes les sessions d'examens sont maintenues même si elles sont allégées. « Par exemple, les autres années, les examens de mathématique ont lieu en deux fois deux heures et cette année, elles se dérouleront une seule fois en trois heures. », conclut Bénédicte Baudhuin, la directrice. ●

SHANTI DUPARQUE

Encore en réflexion

Sainte-Marie se réunit mercredi



Arnaud Gavroy. © V.R.

Certaines écoles sont toutefois encore en train de réfléchir si elles donneront des examens ou pas. C'est le cas de Sainte-Marie Namur.

« Nous devons en discuter ce mercredi. C'est un sujet délicat et nous préviendrons les parents dès que nous aurons pris notre décision », explique

le directeur de l'école, Arnaud Gavroy.

« Nous allons donc regarder si nous évaluons les élèves sur tous les travaux de l'année et donc ne pas proposer d'examen.

Mais si nous ne proposons pas d'examen, nous devons aussi nous poser la question de proposer des examens de repêchage à ceux qui sont en difficulté ».

Arnaud Gavroy indique que les enseignements peuvent évidemment déjà évaluer la progression ou pas de leurs élèves étant donné les nombreux travaux réalisés tout au long de l'année. ●